



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 8 novembre 2017



LA DGFIP expérimente à tout va avec un seul objectif dans le viseur : permettre de nouvelles suppressions d'emplois. Les SIE ne font pas exception à la règle et dans le département du Calvados, la direction s'emploie à trouver ses solutions.

Après avoir fusionné en début d'année les SIE de Pont l'Évêque et de Trouville sans transfert de personnel, c'est au tour des SIE de Caen Est et de Caen Nord de fusionner à une échéance qui a été dans un premier temps annoncée au 1^{er} janvier 2018 et finalement repoussée au 1^{er} janvier 2019.

Pour ces deux derniers, la fusion ne passera que par une uniformisation des méthodes puisque le SIE de Caen Nord a expérimenté la déssectorisation. A ce jour, aucun bilan de cette expérimentation n'a été dressé et cette fusion suscite inévitablement des inquiétudes pour les agents qui travaillent au quotidien sur cette mission. Il faut rappeler que sur la déssectorisation aucune directive n'a été fixée par la Direction Générale. Il semble donc impératif qu'un bilan chiffré des deux types d'organisation soit établi avant de lancer toute fusion, fusion qui, faut-il le rappeler, a été rejetée lors du Comité technique local de juillet par **les représentants FO**.

Le ressenti des collègues peut être différent par rapport à ces deux modes d'organisation. Ce qui ressort, c'est que le fait de prendre en charge les dossiers de bout en bout permet une meilleure connaissance de ces dossiers, des acteurs et des types d'activités, en un mot une meilleure maîtrise de la mission. Certains agents craignent que la déssectorisation soit prétexte à dégager des marges de manœuvre en terme de personnel au détriment de la mission, qu'elle entraîne une perte de technicité et une perte d'intérêt dans le travail au quotidien. C'est tout simplement une industrialisation des tâches qui est vendue aux agents sous couvert d'une meilleure exécution de la mission. FO-DGFIP soutient qu'un volume d'emploi en adéquation avec les charges est préférable !



Une industrialisation et une automatisation qui déportent et concentrent les tâches. Ainsi dans le cadre du Prélèvement A la Source (PAS), un seul centre en France gèrerait le recouvrement de l'impôt sur le revenu jusqu'à la phase amiable, pour tout ce qui est bénéfiques agricoles, , bénéfiques industriels commerciaux (BIC), bénéfiques non commerciaux (BNC), revenus fonciers et revenus de sources étrangères. Les SIE ne gèreraient "que" le recouvrement auprès des tiers collecteurs de l'IR des salariés. Devant les nombreuses inconnues du dispositif, c'est encore les agents qui vont devoir tenter de s'adapter...

On assiste de plus en plus à une logique globale pour tous les services, dans le cadre de mesures qui s'imposent à tous comme le prélèvement à la source ou encore par exemple la gestion des timbres amendes dématérialisés dans une seule cellule à Rennes composée de 4 personnes. Ou bien encore, la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement) et la Redevance d'Archéologie Préventive centralisées à outrance dans le grand sud-ouest où il n'y aura plus qu'un seul pôle pour les gérer à Albi, après le choix de ne même pas implanter une antenne à Nîmes (Prises en charges nationales au 30 juin 2017 : 1.884.662.935 € !).

Ainsi en suivant le même schéma, rien n'empêcherait par exemple le basculement de l'ensemble des SIE de la région sur un SIE centralisateur, à Rouen par exemple.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !


Dans le cadre des fusions de SIE, un autre danger se profile car il est bien évident que les directions ne communiquent pas sur le calibrage des SIE fusionnés. Il s'agit de la tenue de la compta et du suivi du recouvrement, deux tâches qui pourraient fort bien subir des coupes claires en matière d'effectif.

Pour compléter le tableau, le transfert des procédures collectives vers les PRS, l'adossement de l'enregistrement auprès des SPF et la généralisation des télé procédures dans les années passées sont autant de signes de l'industrialisation et de l'automatisation des SIE pour aboutir à leur disparition. C'est la mise en place larvée de plateformes de manière généralisée. Il est évident que la Direction Générale recherche au travers de ces bouleversements une "autorégulation et une responsabilisation des acteurs" au détriment d'un suivi strict des obligations déclaratives et éventuellement un contrôle à posteriori. Ces bouleversements impliquent aussi une révolution managériale...

Force Ouvrière, soucieux du sort réservé aux agents, entend défendre les SIE au même titre que les autres missions afin de préserver l'intérêt qu'on pu trouver les agents dans l'exercice de leur mission, dans le respect du cadre républicain.

Les représentants FO-DGFiP dénoncent des changements qui n'ont comme seul objectif que la poursuite des suppressions d'emplois. Ils étudieront les projets de la direction en détail et s'attacheront également à empêcher des densifications à outrance de personnels au sein des bâtiments. L'arrivée au cours de l'année 2018 de la trésorerie du CHU dans l'immeuble de Délivrande va conduire à cette densification et aura des répercussions à tous les étages, y compris bien évidemment pour la gestion de l'accueil. Une mécanique insidieuse est en marche, elle risque de toucher à terme tous les SIE du département.

N'hésitez pas à faire remonter vos inquiétudes auprès du permanent FO.

BULLETIN D'ADHESION	NOM :	PRÉNOM :
	N° DGI ou N° AGORA :	ADRESSE MÊL :
	GRADE :	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%
	AFFECTATION :	
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFiP)		
Fait à le		
(signature)		
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		

LE 16 NOVEMBRE, NOUS SERONS TOUS EN GRÈVE POUR OBTENIR :

LE MAINTIEN DE TOUTES NOS MISSIONS
L'ARRÊT DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS
L'ARRÊT DES RESTRUCTURATIONS

UN PLAN MINISTÉRIEL DE QUALIFICATION À LA HAUTEUR DE L'INVESTISSEMENT DES PERSONNELS
L'OUVERTURE DE VÉRITABLES DISCUSSIONS SUR LES RÈGLES DE GESTION.

Pour F.O.-DGFiP, seul le combat pour les missions et les moyens peut permettre l'amélioration des règles de gestion. Quand il n'y a plus de missions, il n'y a plus rien ni personne à défendre.

Le 16 novembre, nous devons envoyer un signe fort et dire à notre ministre que nous refusons le démantèlement du réseau et l'abandon de missions.
Si nous perdons ce combat, nous les perdrons tous.



**IL NE SUFFIT PLUS DE DIRE NON,
IL FAUT BOUGER, C'EST MAINTENANT !**